

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1990 B 00127

Numéro SIREN : 353 524 911

Nom ou dénomination : FBH DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 16/07/2021 sous le numéro de dépôt B2021/010646

*copie certifiée conforme
à l'original*

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)	52 692		52 692	52 692			
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage	12 800	10 466	2 334	2	2 332	NS	
	Autres immobilisations corporelles	48 334	41 663	6 672	3 173	3 498	110.25	
	Immobilisations en cours							
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	80		80	80				
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	29		29	29				
Total II	113 936	52 129	61 807	55 976	5 831	10.42		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises	45 663		45 663	49 995	4 333	8.67	
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	45 049	15 897	29 153	24 137	5 015	20.78	
	Autres créances	25 376		25 376	26 303	927	3.52	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	13 592		13 592	15 849	2 257	14.24		
Charges constatées d'avance (3)	367		367	367				
Total III	130 048	15 897	114 151	116 652	2 501	2.14		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	243 984	68 026	175 958	172 628	3 330	1.93		

(1) Dont droit au bail 29 444
(2) Dont à moins d'un an 29
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2018 12	31/12/2017 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 18 294) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	18 294	18 294		
	Réserves				
	Réserve légale	1 829	1 829		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	55 026	58 264	3 239	5.56
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	9 392	3 239	12 631	390.01
Subventions d'investissement Provisions réglementées					
Total I	84 541	75 149	9 392	12.50	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges		4 033	4 033	100.00
	Total III		4 033	4 033	100.00
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		2 741	2 741	100.00
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	1 374	1 254	120	9.57
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	74 154	71 110	3 043	4.28	
Dettes fiscales et sociales	15 889	18 341	2 452	13.37	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes					
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	91 417	93 446	2 029	2.17
	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		175 958	172 628	3 330	1.93

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

91 417

93 446

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	582 564		582 564	595 548		12 984	2.18
Production vendue de biens							
Production vendue de services	2 450		2 450	1 549		901	58.13
Chiffre d'affaires NET	585 014		585 014	597 097		12 084	2.02
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation				673		673	100.00
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			8 255	4 467		3 788	84.81
Autres produits			13	16		3	15.98
Total des Produits d'exploitation (I)			593 282	602 252		8 971	1.49
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			439 337	460 103		20 766	4.51
Variation de stock (marchandises)			4 333	2 984		7 316	245.20
Achats de matières premières et autres approvisionnements			3 355	4 516		1 160	25.69
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			54 987	59 340		4 353	7.34
Impôts, taxes et versements assimilés			3 573	4 433		859	19.39
Salaires et traitements			51 857	58 358		6 501	11.14
Charges sociales			14 982	17 042		2 060	12.09
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			3 025	2 527		498	19.70
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			36	6		30	465.99
Total des Charges d'exploitation (II)			575 486	603 342		27 856	4.62
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			17 796	1 090		18 886	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

copie certifiée conforme à l'original

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		1		1		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		1		1		
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		893		1 689	796	47.13
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		893		1 689	796	47.13
2. Résultat financier (V-VI)		892		1 688	796	47.17
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		16 904		2 778	19 682	708.59
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		4 033		4 033	4 033	
Total VII		4 033		4 033	4 033	
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		9 822		461	9 361	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		9 822		461	9 361	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		5 789		461	5 328	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		1 723			1 723	
Total des produits (I+III+V+VII)		597 316		602 254	4 938	0.82
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		587 924		605 492	17 568	2.90
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		9 392		3 239	12 631	390.01

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

FBH
Société à responsabilité limitée
CAPITAL : 18 294 Euros
SIEGE : 155, cours Berriat
38000 GRENOBLE (Isère)

R.C.S GRENOBLE : 353 524 911
SIRET : 353 524 911 000 40

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 28 JUIN 2019

PROCES VERBAL DE DELIBERATION

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF
LE 28 JUIN A 14 H

Les associés de la société FBH, Société à Responsabilité limitée au capital de 18 294 €, divisé en 500 parts sociales de 36,59 euros chacune, se sont réunis au siège social (38000) GRENOBLE, 155 cours Berriat sur la convocation qui leur a été faite par Monsieur Samir BEN HABASSI, gérant, en conformité des statuts.

Il résulte de la feuille de présentation qui a été émarginée par chaque associé en entrant que sont présents ou représentés :

- Monsieur BEN HABASSI Samir, propriétaire de250 parts
- Monsieur BEN HABASSI Najet, propriétaire de250 parts

TOTAL : 500 parts

L'assemblée est présidée par Monsieur BEN HABASSI Samir en sa qualité de gérant.

Monsieur le Gérant constate au vu de la feuille de présence que l'assemblée peut valablement délibérer.

SBH
NON

Il rappelle son ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'exercice clos 31 décembre 2018,
- Approbation des comptes dudit exercice,
- Affectation des résultats de l'exercice,
- Lecture du rapport de la gérance sur les conventions visée à l'article L 223-19 du Code de Commerce.

Monsieur le président dépose sur le bureau et met à disposition de l'Assemblée :

- Le rapport de gestion de la gérance, compte tenu de sa proposition de l'affectation de résultat,
- L'inventaire, le bilan, le compte de résultat de l'annexe,
- Le rapport de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du code de Commerce.

Il donne alors lecture des rapports de gérance.

La discussion est ouverte et diverses observations sont échangées.

Monsieur BEN HABASSI Samir apporte les précisions qui lui sont demandées.

Puis, personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes, figurant à l'ordre du jour, sont successivement mises aux voix.

PREMIERE RESOLUTION :

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance, sur l'exercice clos le 31 Décembre 2018 approuve les comptes annuels de l'exercice considéré, tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites ou résumées dans ce rapport.

L'assemblée approuve en conséquence les actes de gestion accomplis par la gérance au cours de l'exercice écoulé, dont le compte rendu lui a été fait, et lui donne quitus de son mandat pour cet exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

Après avoir constaté qu'il n'a été effectué aucune distribution de dividendes depuis la constitution de la société, l'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice, qui se traduit par un bénéfice de 9 392,25 €, pour la totalité en « Report à nouveau ».

SBN
NBH

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale ratifie la nature et la consistance des conventions entrant dans le champ d'application de l'article L 223-19 du Code de Commerce, passées entre la société et le gérant.

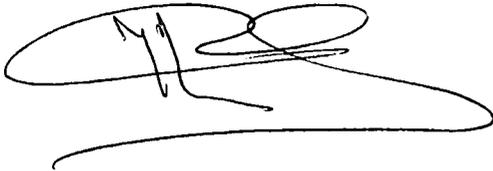
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Sachant que le gérant concerné n'a pas pris part aux votes pour les conventions le concernant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé par les associés présents.

Le Gérant

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.

« FBH »
Société à Responsabilité limitée
Au capital de 18 294 euros
Siège social à 38000 GRENOBLE
155 Cours Berriat

R.C.S GRENOBLE 353 524 911

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 JUN 2019

Le soussigné,

I/ OBJET DE LA REUNION

Samir BEN HABASSI, agissant en qualité de seul gérant et associé de la S.A.R.L « FBH », a établi conformément à l'article L 232-1 du Code de Commerce, le rapport de gestion afférent aux comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

II/ SITUATION DE LA SOCIETE DURANT L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

L'exercice clos le 31 décembre 2018 correspond à une année complète d'exploitation de l'activité de commerce de gros alimentaire non spécialisé.

Au cours de cet exercice, le chiffre d'affaires hors taxes s'élève à 585.014 Euros contre 597.097 Euros pour l'exercice précédent, soit une diminution de 2,02%.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 593.282 €, contre 602.252 € pour l'exercice précédent, soit une diminution de 1,49%.

Compte tenu des charges d'exploitation d'un montant de 575.486 Euros, le résultat d'exploitation ressort à (+) 17.796 Euros, contre (-) 1.090 pour l'exercice précédent.

Après prise en compte du résultat financier de (-) 892 Euros, du résultat exceptionnel de (-) 5.789 Euros, et de l'impôt sur les bénéfices de 1.723 Euros, le résultat de l'exercice est un bénéfice comptable de 9.392 Euros.

III/ AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice comptable de l'exercice clos le 31 Décembre 2018 qui s'élève à 9.392,25 Euros en augmentation du poste :

« Report à Nouveau »..... 9.392,25 €

Le poste « Report à Nouveau » s'élèvera à 64.418,09 €

IV/ EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SOCIETE

Nous espérons développer la clientèle de la société.

V/ EVENEMENTS IMPORTANT SURVENUS DEPUIS LE 31 DECEMBRE 2018

NEANT

VI/ ACTIVITE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

NEANT

VII/ PRISE DE PARTICIPATION

NEANT

VIII/ ACTIVITE ET RESULTAT DES FILIALES (Art L 233-6 alinéa 2 du nouveau code de commerce)

NEANT

IX/ DEPENSES NON DEDUCTIBLES (art 223 quater du C.G.I.)

NEANT

Fait à Grenoble
Le 13 Juin 2019

Le Gérant,
Samir BEN HABASSI

« FBH »
Société à Responsabilité limitée
Au capital de 18 294 euros
Siège social à 38000 GRENOBLE
155 Cours Berriat

R.C.S GRENOBLE 353 524 911

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES
PAR LA GERANCE LE 28 JUIN 2019

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice qui se traduit par un bénéfice de 9.392,25 Euros en augmentation du poste :

« Report à Nouveau ».....9.392,25 €

Le poste « Report à Nouveau » s'élèvera à 64.418,09 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

A l'issue de la présente affectation et sur la base du bilan au 31 Décembre 2018, les comptes de capitaux propres s'établiront comme suit :

Capital	18.294 €
Réserve légale	1.829 €
Réserves facultatives	0 €
Report à nouveau	64.418 €
Total	84.541 €

LA GERANCE